



LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre association, en 2004, a eu une année bien remplie, des ateliers qui ont bien fonctionné et une "Fête de l'arbre" qui a eu un grand succès. Un grand merci aux responsables d'ateliers et à tous les participants. Sans cet engagement bénévole et cette participation, l'association ne pourrait exister. Chaque année est un challenge à tenir, qui se déroule avec ses joies et ses regrets.

2005 a bien débuté : taille de la vigne du Paradis ; nettoyage de printemps des rives de l'Allier ; prospection et sauvegarde du patrimoine rural apicole ; participation active au comité de pilotage de la forêt de la Comté et aussi animations prévues en partenariat avec la L.P.O. et l'O.N.F. ; promenades découverte originale de Vic-le-Comte sur les thèmes de la pierre puis de l'arbre ; des écrits sur l'arbre sont en chantier ; des prospectus de découverte de Vic-le-Comte sont en cours d'élaboration ; un site internet ADVEP est né grâce à la grande compétence de nos informaticiens bénévoles et à leur enthousiasme à faire partager l'informatique.

Nous devons cette année aborder deux sujets importants pour l'association :

1 - Un fonctionnement plus efficace du C.A.

Ceci signifie la prise de responsabilités effectives militantes et bénévoles assurant l'avenir de l'association. La succession des générations militantes est indispensable à une permanence de l'association. Dans une société devenue très individualiste, très marchandisée, nous n'échappons pas à une évolution sociale qui, par certains aspects, devient source de replis sur soi, voire d'échec, de doute, et finalement d'acceptation fataliste. Au final cela se traduit par une chute de l'engagement bénévole au service d'actions collectives indispensables à l'équilibre d'une société de progrès social.

2 - Une discussion en profondeur autour du concept actuellement problématique du "développement durable". Un exemple : la DIREN, agence régionale du ministère de l'environnement, remplace le nettoyage de printemps qu'elle aidait avec l'achat de quelques paires de gants et de sacs poubelles par un soutien moral à une semaine du développement durable. Non seulement le concept de "développement durable" est employé aujourd'hui à toutes les sauces même les plus mauvaises mais, en plus, avec cette expression les pouvoirs publics se donnent bonne conscience à moindre frais. Autrement dit une discussion approfondie au sein de l'ADVEP nous permettrait de redéfinir notre position et nos actions. Car ne vaudrait-il pas mieux parler et agir dans le cadre d'un "**devenir solidaire, durable et partageable**" car développement ne peut être dissocié de la notion de "croissance" ! Est-ce bien la réalité actuelle que nous vivons ?

La discussion est ouverte, si vous le désirez, écrivez nous et confiez nous vos réflexions.

Paul Barnola

SOMMAIRE

Haies et Fossés	- 1-2
Nettoyage de printemps	- 3
Fer et verre	- 3
L'ADVEP sur internet	- 3
Atelier arbre	- 4-5
Alerte Fipronil	- 5
Un geste inconsidéré	- 5
Le terrier de Vic-le-Comte	- 6-7
Ecologie	- 8

Directeur de publication : Paul Barnola - Imp. Cavanat - 63160 Billom

HAIES ET FOSSÉS, UNE PERTE INACCEPTABLE

La campagne, près de Vic-le-Comte ou plus loin encore, n'échappe pas à la destruction des haies et des fossés ; de vastes étendues sont labourées le plus souvent dans le sens des pentes ceci dans un souci de rapidité et de rentabilité.

Plusieurs conséquences à cette situation :

1- La destruction de précieux biotopes, destruction ayant des conséquences néfastes sur l'agriculture elle-même avec la disparition de zones indispensables aux animaux prédateurs des ravageurs.

2- Un glissement rapide des sols les plus hauts au bas des pentes. Après de fortes pluies, il n'est pas rare d'assister dans des lieux proches de Vic-le-Comte (Benauds, Laps) à des coulées de boue sur les chemins et les routes, soit une perte irrémédiable de la fraction la plus fertile du sol. Cette perte se fait au détriment des générations futures d'agriculteurs. L'érosion gagne ainsi que la pollution par l'excès d'engrais, de pesticides ou de lisier ●●●

HAIES ET FOSSÉS, UNE PERTE INACCEPTABLE

...

3- Un paysage dont les qualités s'amointrissent. Des écosystèmes indispensables apparaissent comme des obstacles à certains agriculteurs. Ici on arrache les haies. Ailleurs, à grand frais on en replante.

Incohérence ? situation absurde ? à vous de juger et au final de payer. Mais où est le "durable" dans cette société ? Il est vrai que les mêmes qui s'acharment à défendre une agriculture productiviste vont clamer que le maïs et autres grandes cultures luttent contre l'effet de serre. Peut-être, mais avec tellement de dégâts environnementaux collatéraux volontairement ignorés : pollution des eaux, accumulation des pesticides dans la nature, perte de la qualité des sols et des sols eux-mêmes. A long terme le heurt dans le mur du non vivable est inévitable. Une autre conception de l'agriculture pour une évolution durable respectueuse de la nature, en phase avec une autre consommation, solidaire, a beaucoup de mal à se faire entendre et à se développer. Elle bénéficie moins facilement d'aides, de subventions. Cette agriculture sait ce que signifie une haie, un fossé bien gérés. C'est elle qui a raison. Souhaitons lui d'avancer avec moins



PHOTO MICHEL AGON

de difficultés car elle est dans le "durable", l'existence correcte possible des futures générations d'agriculteurs soucieux de la nature, soucieux du respect des consommateurs dans leur droit à des produits sains et bons, à des paysages variés porteurs de biodiversité où il fait bon s'immerger.

Des documents écrits, vidéos, etc. sont à la disposition de chacun : ils montrent le rôle des haies, des fossés. Ils furent l'œuvre de générations voulant léguer un héritage de vie. Certes, le regroupement de parcelles est nécessaire, la mécanisation est indispensable, seuls les excès sont condamnables et la communauté sociale ne doit pas les accepter. Elle doit obliger les pouvoirs publics à réagir en faveur de l'environnement.

Les consommateurs sont davantage entendus, car ils peuvent peser sur l'économique. Le boycott ça fait mal aux productivistes pollueurs et peu soucieux de santé publique. Les associations de protection et de valorisation de l'environnement sont faites de consommateurs conscients de la nécessité de produire mieux dans le cadre d'une préservation des milieux naturels. Elles sont dans leur mission citoyenne quand elles réagissent à la destruction des haies, à la maltraitance des fossés ou à leur disparition, à la régression des zones humides, à la pollution des eaux, à celle de l'air, à la disparition des sols, à la banalisation et au mitage des paysages...

En les soutenant, en étant actif, en les rejoignant vous œuvrez pour une évolution durable, un devenir qui ne se condamne pas à aller droit dans un mur, le mur de tous les périls que des experts voient dans soixante ans (soit deux générations). Mais il n'est pas trop tard pour réagir et agir pour un devenir solidaire et convenable pour chaque individu de cette planète. Rappelons que la vie a fortuitement colonisé sur une très mince épaisseur de cette terre et nous devrions en avoir conscience chaque matin qui nous est donné car nous sommes les bénéficiaires d'une situation unique et fragile dans notre système solaire.

samedi 8 et dimanche 9 octobre EXPOSITION DE CHAMPIGNONS ET D'ORCHIDÉES

Au couvent des Dames

organisée en partenariat avec la SMLBF, Société Mycologique et Botanique du Livradois Forez et la SFO, Société Française d'Orchidées.

Des centaines de champignons fraîchement cueillis et identifiés seront présentés au public. Une sortie mycologique est prévue dans les bois de la Comté. Une collection d'orchidées enchantera les yeux ; explications et conseils assurés.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS RÉUSSI

sur les rives de l'Allier à Longues



De nombreux bénévoles représentant 8 associations locales, ont répondu à l'appel de l'ADVEP qui proposait de nettoyer les berges de l'Allier depuis le Pont des Goules en passant par la plage de Longues pour aller bien au delà, en direction de Ste-Marguerite.

Aussi l'ADVEP remercie très chaleureusement :

- La Truitelle de Vic-le-Comte - Le Club Nautique de Longues - Miraflou (Association de protection de l'environnement de Mirefleurs) - Le Comité des Fêtes de Longues - L'association des Donneurs de Sang de Vic-le-Comte - Vic

Tout Terrain - La Société de Chasse de Vic-le-Comte, ainsi que leurs adhérents d'avoir répondu présents à cet acte citoyen qui a permis de protéger et d'embellir les rives de notre magnifique rivière l'Allier.

Plusieurs m³ de débris ont été collectés et transportés grâce au tracteur, à sa remorque et à son chauffeur mis à notre disposition par la commune de Corent. Pour compléter et faciliter le transport de ces débris, trois responsables d'associations sont venus avec leur 4x4 et remorque. La bonne articulation entre collecte et transport de débris nombreux et variés a permis de les rassembler dans une benne mise en place par la commune de Vic-le-Comte.

Un "pot " suivi d'un casse croûte sorti du sac a permis de prolonger dans la bonne humeur ce nettoyage de printemps 2005 très réussi. Ce travail bénévole, proposé depuis 4 ans par l'ADVEP, permet de sensibiliser la population au respect de la nature et facilite la rencontre entre associations locales, ce qui entraîne des échanges amicaux et constructifs.

En conclusion, nous invitons chacun et chacune à respecter la nature en évitant de jeter le moindre débris car les actions préventives sont toujours les plus efficaces. Plus nous respecterons la nature, plus elle sera belle et accueillante.

FER ET VERRE DÉCORATIFS OU UTILITAIRES

Tel était le thème de cette 8^e Journée du Patrimoine de pays, le dimanche 19 juin.

Les courageux promeneurs qui sont venus au rendez-vous de l'ADVEP ont parcouru les rues du vieux Vic, appareils photos prêts à saisir la moindre ferronnerie intéressante : portails, balcons, heurtoirs, ferrures de portes, anneaux, clés etc.

Il est prévu de rassembler ces documents et d'en faire un recueil.

Une halte a été très appréciée dans la fraîcheur de la Sainte Chapelle tout en permettant une présentation des différentes scènes des vitraux. Les deux verrières latérales, remarquables par leurs couleurs étonnamment vives sont parmi les plus anciennes d'Auvergne.

L'ADVEP ET INTERNET

Ça y est, le site de l'ADVEP est opérationnel depuis quelques semaines. Vous pouvez le consulter sur : [http:// www.advep.com](http://www.advep.com)

Vous pourrez y trouver des articles de fond tels que "l'ADVEP et la Comté" mais aussi des infos sur les activités à venir. Vous trouverez également des comptes rendus des actions réalisées.

Quelques articles sont déjà en ligne mais il nous en faudrait d'autres pour étoffer le site, aussi si vous avez envie de faire partager un ou plusieurs sujets qui vous intéressent, n'hésitez pas.

Pour accéder à tout le site, vous devez vous enregistrer. Pas de panique, c'est gratuit. Il suffit de cliquer sur "enregistrer vous" lorsque vous êtes sur le site et suivre les indications, vous recevrez un mail (ou courriel) confirmant votre inscription et c'est tout. Ensuite le site complet vous est ouvert.

Si vous désirez faire une petite formation Internet, contactez nous afin que nous organisions celle-ci le plus rapidement possible.

ATELIER ARBRE ET FORET

" Se fondre, se perdre dans la nature c'est la seule école que je reconnaisse "

Jacqueline Gaussen Salmont, peintre de talent (1906-1948)

Encadrement de scolaires ou d'adultes dans la forêt de la Comté ; participation active au comité de pilotage départemental "Forêt de la Comté" ; fête de l'arbre à St-Babel ; découverte de Vic-le-Comte avec l'arbre sont les activités variées qui ont ponctué l'année 2004 et qui se poursuivent en 2005.

Des précisions :

1- Animation "Forêt de la Comté", accueil de scolaires et d'adultes.

Pour les scolaires et les adultes elles ont été financées à la hauteur de 150 euros par le Conseil Général à la L.P.O., l'O.N.F., l'ADVEP. Elles sont gratuites pour les participants. Le dispositif est reconduit en 2005. Cette initiative du Conseil général montre tout l'intérêt qu'il porte à l'éducation, l'environnement et la connaissance de cet espace naturel sensible qu'est la forêt de la Comté.

L'ADVEP apporte ses connaissances de l'arbre, des plantes, de la vie en milieu humide ou aquatique et de l'histoire de la forêt de la Comté. Celle-ci fait l'objet de travaux de recherche originaux qui permettent actuellement à l'ADVEP de l'insérer dans l'histoire de la Comté et l'histoire nationale.

2- Participation au comité de pilotage "Forêt de la Comté" mis en place par le Conseil général.

Notre participation depuis sa création est régulière et active. Nous sommes satisfaits de ce fonctionnement démocratique très proche des habitants de la Comté car il implique les représentants associatifs, les élus locaux, le Parc naturel régional Livradois Forez, la LPO et l'ONF.

Nous sommes heureux de la future concrétisation de la maison de l'environnement qui va bientôt être réalisée près de la maison forestière. Elle aura vocation d'accueil, d'éducation à la nature et à l'histoire de la forêt en relation avec l'histoire rurale de la Comté et de la région. La création d'une douzaine de mares dont l'une de 9900 m² dans la forêt de la Comté est une initiative forte qui enrichit la biodiversité naturelle déjà importante de celle-ci.

S'orienter vers une réserve géologique et biologique est une initiative indispensable à prendre pour assurer un devenir durable à cet espace naturel sensible. Ainsi sera favorisé un touris-



me de découverte active de la nature et de l'histoire locale, un tourisme respectueux du milieu naturel.

Un souhait : la formation d'animateurs à la connaissance de la forêt, de la nature et de l'histoire des pays qui déboucherait sur des emplois temporaires, rémunérés par les communautés de communes sur le mode "animateurs de centres de loisirs et de vacances".

3 - La fête de l'arbre :

Venant en complément aux manifestations festives et culturelles organisées par le Conseil général, pour faire connaître la forêt de la Comté et sensibiliser à un espace naturel sensible, elle s'est tenue au château de St-Babel, un

lieu qui se prête bien à ce type de fête ayant pour thème la nature et l'homme. La municipalité de St-Babel et l'école portent par ailleurs un grand intérêt à la forêt de la Comté. Grâce à l'important investissement de nos militants, la fête de l'arbre fut un succès. Utilisation d'éléments naturels, peinture, observation et jeux autour de l'arbre, promenades découvertes, fabrication de tabourets rustiques, expositions "l'arbre dans la peinture", "cabanes", diaporama sont les activités qui ont marqué la fête, avec bien sûr des rafraîchissements et une convivialité assurée. Une demi-journée a été consacrée intégralement aux enfants scolarisés. Si nos forces

militantes nous le permettent, nous reconduirons cette fête dans des lieux publics ou privés et avec les personnes intéressées par l'arbre et la forêt.

Une de nos adhérentes nous propose aussi une fête autour de la vie rurale au Moyen âge liée à la vie populaire dans un lieu authentique ; pensons-y.

4 - Découvrir Vic-le-Comte avec l'arbre :

L'arbre est une entrée originale, comme la pierre, dans l'histoire de Vic-le-Comte et son évolution sociale. Nous avons expérimenté avec des groupes d'enfants et d'adultes cette découverte d'un lieu et d'un "pays". Nous avons pu apprécier l'intérêt de ce genre d'approche et de connaissance. De plus avec l'arbre, il est possible de faire la liaison avec la forêt de la Comté. L'arbre et la pierre permettent une approche de métiers ou d'activités économiques actuels ce qui est très intéressant au plan de la découverte du milieu.

5 - Des publications et une future communication internet :

Rappelons que des publications de qualité ont déjà été réalisées par l'association. En ce qui concerne l'arbre, une communication a été faite par deux

membres de l'ADVEP à l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Clermont-Fd sur la formation de l'arbre et la découverte d'une station de hêtres "tortillards", la deuxième station en France après celle de Verzy et la cinquième en Europe. Cette communication est parue dans le bulletin de l'académie, elle est à votre disposition. Une collaboration étroite s'est établie entre l'Association des Hêtres Tortillards auvergnats, basée à Orcines et l'ADVEP. Une importante publication de type vulgarisation scientifique est en chantier sur la connaissance de l'arbre. Des dépliants sont en préparation sur la découverte de Vic-le-Comte. Nos communications écrites seront transférées sur le site internet ADVEP grâce au savoir faire d'adhérents que nous remercions pour cette initiative forte.

6 - Il y a tant à faire :

Il faudrait :

-Préparer et animer les sorties en forêt de la Comté. C'est une priorité qui doit tenir compte des âges, des niveaux de connaissances et se fixer des objectifs d'acquisition de savoirs.

-Approfondir l'histoire de la forêt de la Comté et ses relations à la Comté et l'histoire de France.

-Veiller à la richesse de la biodiversité naturelle, préserver et enrichir cette biodiversité.

-Avoir des objectifs de communication et de savoir pour tous.

-Encourager tout type de recherches locales approfondies soit scientifique soit culturelles ayant pour axe l'arbre avec la forêt et le pays qui lui est lié.

-Valoriser au mieux les initiatives comme "l'arbre et la peinture" présentée à la fête de St-Babel. Penser à d'autres thèmes mais pourquoi ne pas représenter celui-ci et peut-être l'enrichir.

- Œuvrer pour un parcours d'orientation respectueux du milieu naturel et qui serait une façon de découvrir le milieu.

-Œuvrer pour la connaissance du matériau bois, de son utilisation dans des fabrications simples, de ses intérêts économiques locaux en s'appuyant sur les professionnels.

- Penser à une nouvelle fête de l'arbre : le Château de Hauterive (Issoire) nous est proposé. Ce pourrait être l'occasion d'une collaboration avec le club des naturalistes d'Issoire.

ALERTE ! LE FIPRONIL DANS NOTRE ALIMENTATION

Beaucoup de personnes ont entendu parler du fipronil, cette molécule neurotoxique qui détruit les insectes. Les semences de certaines graines sont entourées de cette molécule, la sève remonte avec cette molécule dans la plante et tous les insectes consommant cette sève meurent. On retrouve cette molécule dans les tiges, les fleurs et les fruits des plantes ainsi traitées.

Cette molécule est soluble dans les graisses. On la trouve donc dans divers produits comme le lait et ses dérivés, la crème, le beurre, le yaourt, le fromage... Les autorités sanitaires ont fixé des limites tolérables de concentration de ces produits, ainsi qu'une dose journalière pour l'être humain à ne pas dépasser.

Voici quelques chiffres :

Teneur maximale en résidus (LMR) : 0,01 mg/kg (ou ppm) dans bananes,

betteraves, céréales, riz, tournesol (index phytosanitaire ACTA 2005 page 625).

Pour le lait l'Australie a fixé 0,010 mg/l de lait ; les USA, 0,050 mg/kg de lait pour les adultes, et 0,003 mg/kg de lait pour les nourrissons. Pour les matières grasses, la limite est fixée à 1,5 mg par kilo. Les analyses réalisées montrent que ces doses sont dépassées dans plus de 30% des cas.

La dose journalière admissible (DJA) pour un être humain est fixée à 0,0002 mg/kg (Index phytosanitaire ACTA 2005 page 171).

Un petit calcul nous montre qu'un nourrisson de 6 kg buvant 0,4 l de lait et mangeant un demi yaourt maigre et une demi banane par jour absorbe déjà 3 fois la dose journalière admissible !

Un enfant de 9 ans buvant 0,5l de lait demi écrémé, mangeant une banane, 12 g de beurre, 24 g de fromage et 1 yaourt maigre par jour prend plus de 7 fois la dose journalière admissible.

Or on ignore tout de l'effet à long terme de cette molécule qui, rappelons le, est un neurotoxique. Quels seront les effets sur la santé de l'homme à long terme ?

Gaby Roussel

UN GESTE INCONSIDÉRÉ

On trouve souvent dans les supermarchés ou les jardinerie des granulés ou des bâtonnets enrobés d'insecticides. D'après les arguments de vente, le principe est génial : on alimente la plante et l'on détruit les insectes qui vivent à ses dépens. Leur usage est réservé aux plantes en pot et il est préconisé de renouveler l'opération tous les mois.

La réalité est alarmante : l'insecticide en question est un insecticide très efficace, certes, mais o combien dangereux pour l'environnement ! Ces bâtonnets ou granulés contiennent de l'imidachlopride, du diméthoate et autres molécules dont on va essayer d'analyser brièvement les effets.

Exemple : pour un engrais insecticide granulé vendu en grandes surfaces, la dose prescrite est de 3 à 5 g par pot de 14 cm de diamètre chaque mois. Elle contient 5% d'imidachlopride. C'est à dire que chaque mois, si l'on met 5 g de produit, on introduit 250 milligrammes d'insecticide par pot ; **c'est à dire la dose suffisante pour tuer toutes les abeilles de 675 ruches.** Il n'y a plus qu'à espérer que ni les abeilles, ni les chats... ou autre animal ne viennent boire dans la coupelle placée sous le pot de fleur !

Faire pousser les plantes est une chose ; détruire l'environnement en est une autre; veillons donc à ne mettre dans nos pots que de l'engrais ; puces et autres petites bêtes peuvent être détruits par d'autres moyens beaucoup plus respectueux de l'environnement !

Gaby Roussel

LE TERRIER DE VIC-LE-COMTE

A – RAPPELS HISTORIQUES

Le Comté d'Auvergne s'est délité au fil du temps : Il est amputé du « Dauphiné d'Auvergne » en 1160, et en 1226, de la « terre d'Auvergne ». Plus tard, vers 1360, le roi Jean le Bon érigea en duché cette « Terre d'Auvergne » pour son fils Jean de Berry et Riom en sera la capitale.

Par suite de la « mauvaise » conduite des comtes un peu trop bouillonnants et indépendants au goût du roi Philippe-Auguste, ce qui reste du Comté d'Auvergne sous l'autorité comtale est de nouveau découpé en deux : Les « terres de l'Evêque » (Clermont) et la « Comté d'Auvergne ».

En 1230, le Comté d'Auvergne se trouve donc éclaté en quatre éléments indépendants.

Intéressons-nous à la « Comté d'Auvergne » dont Vic-le-Comte est la capitale.

- De 1230 à 1543, la « Comté d'Auvergne » reste **comtale**. Du mariage du dernier comte, Jean III de la Tour d'Auvergne, naissent deux filles : Anne et Madelaine qui se partageront l'héritage. L'aînée, Anne (1498-1524), est mariée, dès l'âge de 7ans, à Jean Stuart. Ils n'auront pas de descendants. La cadette, Madelaine (1501-1519), épouse Laurent de Médicis. Leur seule et unique fille s'appellera Catherine. Dans la semaine suivant sa naissance (1519), ses parents s'éteignent.

Catherine de Médicis est en possession de l'intégralité de la Comté d'Auvergne à la mort de Jean Stuart en 1535.

- En 1543, la « Comté d'Auvergne » devient **royale**. Au décès de François I^{er} en 1543, son fils, Henri II lui succède. L'épouse de ce dernier, Catherine de Médicis est de fait reine de France et la Comté d'Auvergne domaine royal jusqu'en 1651.

- En effet, le 20 mars 1651, Louis XIV échange la Comté d'Auvergne contre la Principauté de Sedan et Raucourt avec Frédéric Maurice de la Tour d'Auvergne (1605-1652), duc de Bouillon et prince de Sedan.

Après avoir été comtale et royale la voilà **ducale**.

Les héritiers de Frédéric Maurice contestent par la suite cet échange. Monsieur Peugère, procureur général de Louis XIV, est chargé de l'expertise des biens échangés. En 1662, onze ans après le traité, il fournit un procès-verbal donnant l'évaluation de la Comté. Cette estimation des biens immobiliers permet ainsi de faire connaître aux nouveaux seigneurs les revenus qu'ils peuvent attendre de leurs terres. Puis, de 1677 à 1705 et pour le même intérêt, Monseigneur Godefroy Maurice de la Tour d'Auvergne (fils de Frédéric Maurice) fait dresser un terrier de ses terres (Vic-le-Comte, Laps, Mercurol, Pardines...).

Le terrier (ou papier terrier) de Vic-le-Comte est un registre « cadastral » du XVII^e d'environ mille pages

qui renferme les déclarations et reconnaissances passées par les propriétaires ou tenanciers de Vic-le-Comte, avec indication exacte de leurs propriétés (ou « tenures ») ainsi que des impôts fonciers auxquels ils étaient astreints.

B – LE TERRIER

S'il était de la plus haute importance pour les seigneurs d'avoir des terriers bien faits, il est de la plus haute importance pour les historiens de la Comté d'Auvergne d'analyser, synthétiser et transmettre les renseignements contenus dans ce recueil. Chaque reconnaissance est passée devant notaire en présence de plusieurs témoins. Il donne :

- **Des personnes** qui ont volontairement reconnu tenir de son Altesse le duc de Bouillon à cause du domaine de sa seigneurie de Vic-le-Comte... : leurs noms, prénoms, situation de famille (mariage, veuvage, enfants, tutelle...), etc. Un aperçu généalogique.



*M^e Michel Arnaud marchand
Antoine Chouvy, Jean Tombelle et Annet
Marre, Jeanne et Marie Chalusson leurs
femmes par eux autorisées et Me Charles
David à cause d'Antoinette Tixier sa femme...*

- **Leurs métiers** : ainsi peut-on dénombrer combien de chirurgiens, médecins et autres apothicaires garantissent le serment d'Hippocrate ; combien de *bouchiers*, *boulangers* et *paticiens* assurent l'alimentation de la ville... Et tous les autres corps de métiers (tanneur, cordonnier, avocat, notaire, charpentier, meunier, laboureur...).



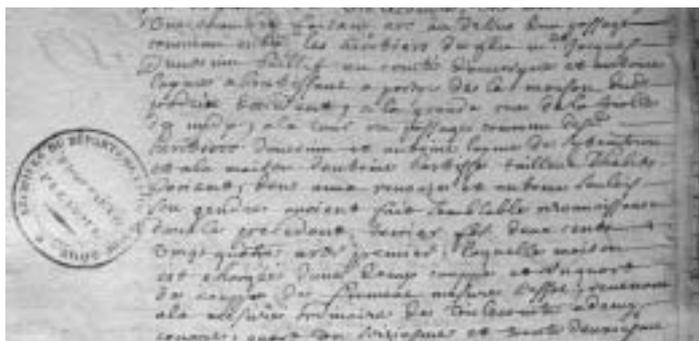
*Première reconnaissance
furent présents en leurs personnes Gilbert et
Mathieu Foulhoux frères, laboureurs, habitants de la
ville de Vic le Comte de leurs bons grés ont recogneust
et confessé porté et possédé au lieu et plasse des
sieurs doyens chanoines et chapitre du pallais de ladite
ville ...*

- **La description sommaire des maisons** avec l'énumération des dépendances (boutique, étable, cuvage, grange, cave, grenier, cour, jardin, colombier...). On dénombre déjà beaucoup de caves et pigeonniers à Vic-le-Comte !

- **Le nombre et la nature des tènements¹** (champ, vigne, pré, verger, chènevière...).

- **La superficie des terres exprimée** en mesures anciennes (anté métriques) qui sont la septérée, la quartonnée, l'éminée, l'œuvre pour les vignes...avec de grosses difficultés d'équivalence avec les mesures métriques.

- **La situation des maisons et des terres** regroupées par quartier pour Vic le Comte intra-muros, par faubourg ou par terroir. À cette époque, il n'y a pas de noms de rues, excepté celui de la Tiolle. L'orientation se fait à partir des portes aux murailles de la ville, de maisons particulières (la maison Gauche, la chancellerie) et des places. Les propriétés attenantes sont désignées et localisées de *septentrion*, *bise* (nord), de *midy* (sud), d'*orient ou jour* (est) et d'*occident ou nuit* (ouest). Par collage de petits papiers nominatifs, les uns à côté des autres, il est possible de reconstituer le tissu urbain de Vic-le-Comte.



...une maison où il y a une chambre faisant arc au dessus d'un passage commun entre les héritiers de feu Me Jacques Duvernin baillif au Comté d'Auvergne et Antoine Layme aboutissant à partie de la maison dudit Pradeix d'occident, à la grande rue de la Tiolle de midy, à la cour ou passage commun desdits héritiers Duvernin et Antoine Layme de septentrion et la maison d'Antoine Batisse, tailleur d'habits d'orient...

- **Les anciens propriétaires** : chaque acte comporte les noms des anciens propriétaires qui ont fait reconnaissance au précédent terrier (que nous ne possédons pas).

- **Le montant de l'impôt, le cens.** Cette redevance est due annuellement au « seigneur direct » (celui qui a la propriété du territoire). À la signature de l'acte de reconnaissance, les tenanciers de Monseigneur le duc de Bouillon promettent de payer et porter [le cens] au grenier de son Altesse, à ses fermiers ou receveurs, chascun an à la feste de saint Jullien au mois d'aoust. On dit, dans ce cas là, que le cens est « portable ».

Le cens est payable :

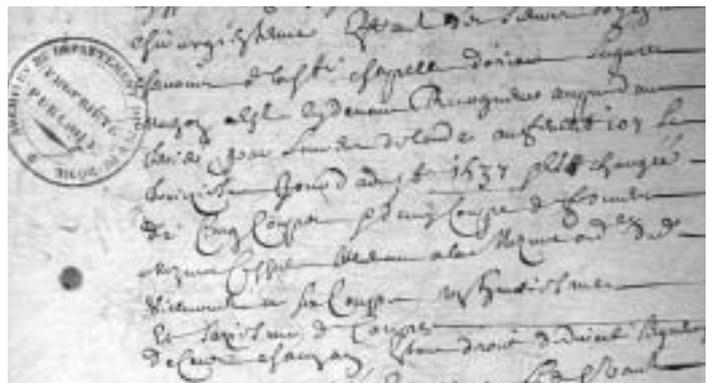
- ✓ en argent (livre, sol, denier, obole, pite) en se rappelant que 1 livre = 20 sols = 240 deniers, qu'1 obole = 1/2 denier et 1 pite = 1/4 de denier.

- ✓ en diverses céréales : froment (blé), pamoule (orge), avoine.

- ✓ en gélines (poules).

Les mesures des céréales se font par setiers, émines, quartes, quartons, coupes suivant les équivalences suivantes : 1 setier = 2 émines = 4 quartes = 8 quartons = 32 coupes.

Un autre problème reste à résoudre, les mesures cessales étant différentes des mesures du marché de Vic-le-Comte !



Laquelle

maison a été cy-devant recogneu au précédant terrier par Laurent Delande au feuillet 104 le troiziesme jour d'aoust 1537 et est chargée de cinq coupes et demye coupe de froment mesure cessal revenant à la mesure ordinaire dudit Vic le Comte à six coupes, un huitiesme Et seiziesme de coupe

Depuis fin 2004, nous travaillons sur ce document, dont nous espérons voir l'étude aboutir et être communiquée.

Nicole Cholet - ADVEP

¹ - Tènements : terres tenues d'un seigneur ; synonymes de tenures.

UN NOUVEL ATELIER : SAVEURS ?

Qui n'a pas dans ses tiroirs une ou plusieurs recettes de grand-mère ?

Recettes vouées à l'oubli si elles ne sont pas recueillies ou expérimentées !

Aussi quelques adhérents de l'ADVEP ont projeté de proposer une réunion qui serait le point de départ d'une nouvelle activité consacrée à tout ce patrimoine gastronomique oublié.

A Vic-le-Comte, vendredi 23 septembre, 20 h 30, halle du Jeu de Paume

CONFÉRENCE - DÉBAT

"Avons-nous la qualité de l'eau que nous méritons ?"

Animée par Jean Devaux

Professeur d'écologie et d'hydrologie à l'université Blaise-Pascal

Membre fondateur de l'Association H2O, organisatrice du festival de l'eau du Massif Central

ÉCOLOGIE : QUE NE FAIT-ON PAS EN TON NOM !

par Jean Devaux

Ne serait-ce qu'en France, des centaines d'Associations de Protection de la Nature, tous les Partis Politiques se préoccupent "activement" de l'environnement, trois Candidats aux dernières élections présidentielles se réclamant de l'écologie, un ministère de l'Écologie...!

Quelle inflation de bonnes intentions !

Je voudrais, très modestement rappeler que si l'Écologie doit être politique, c'est avant tout une science créée en 1866 par le biologiste allemand HAECKEL pour désigner la science de l'habitat (du grec oikos, maison et logos science)

La notion d'écologie a beaucoup évolué depuis cette date. Sans faire d'historique de cette évolution, disons que son objectif est de comprendre les règles de fonctionnement de la biosphère, c'est-à-dire de toutes les zones de la planète (atmosphère, sols, hydrosphère) où la vie est possible. Pour des raisons pratiques évidentes, les écologues (terme utilisé pour désigner les chercheurs en écologie afin de les différencier des écologistes) ont subdivisé cette biosphère en entités relativement homogènes dénommées écosystèmes.

- Qu'est-ce qu'un écosystème ? La réponse à cette question n'est pas aussi aisée qu'on le croit.

- Un écosystème naît, vit et meurt. Quelles sont les grandes étapes de cette évolution ?

- Tous les écosystèmes évoluent selon les mêmes lois.

- Contrairement à ce que perçoivent les économistes, pour l'écologue, il y a une différence fondamentale entre "croissance" et "développement".

- S'il existe plusieurs types d'écosystèmes, il y a donc des frontières entre eux (zone d'écotone pour les écologues). Que se passe-t-il au niveau de ces frontières, notamment entre écosystèmes de niveaux de développement différents ?

- Pourquoi dans la nature, un écosystème développé est-il obligé pour maintenir son niveau de développement, voire de l'augmenter, d'exploiter un système sous-évolué et de le maintenir dans sa sous-évolution ?

L'homme se croit l'être le plus intelligent de la planète. Il ne fait pourtant que recopier, sans le savoir, les règles de fonctionnement des systèmes naturels. Il n'a encore pas compris que sa survie passe obligatoirement par une aide réelle aux pays appelés pudiquement "émergents" ou "en voie de développement". Si ceux-ci ne se développent pas, c'est l'ensemble

des sociétés humaines qui disparaîtront.

Un "vrai" ministère de l'écologie ne devrait pas être la bonne conscience d'un gouvernement mais **une structure majeure** dont l'avis devrait primer sur ceux des ministères de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement, de l'Industrie... Après une période de fortes dépenses pour tenter de "réparer" les erreurs d'un passé récent (à peine deux siècles d'ère industrielle, soixante ans d'agriculture intensive) il serait, à coup sûr, l'allié objectif du ministère de l'Économie et des Finances. S'il y a des choses à copier dans l'évolution des écosystèmes, c'est bien leur tendance naturelle à recycler la matière de plus en plus efficacement et à économiser l'énergie. Nous sommes actuellement assimilables à des thons (si, si, le poisson) vis à vis du continent africain (entre autres). Si nous ne voulons pas finir en "miettes" comme lui, il nous faut repenser toutes nos relations entre sociétés humaines. Que nous le voulions ou non, nous n'avons pas le choix. C'est là, l'apport de l'écologie scientifique car elle peut fournir les solutions sans aucun militantisme borné.

Mais qui s'en préoccupe aujourd'hui ?

22 juillet - Super Besse, journée des élus
Programme Puy-de-Dôme et Cantal

BULLETIN D'ADHESION

Si vous désirez adhérer à notre association, veuillez nous retourner ce bulletin à l'adresse ci-dessous

Nom : prénom :

Adresse : Courriel :

Code postal : Ville : Tél :

Cotisation à partir de 10 euros

A.D.V.E.P. - Michel LONJON Route de Clermont - Longues 63270 Vic-le-Comte ou Véronique POMMEYROL Estringons 63500 St-Babel